

LE POLYGRAPHE

LE JOURNAL DES RESSOURCES

ÉDITORIAL

Novembre 2009

Volume 8
Numéro 9

Bonjour à toutes et à tous.

Il était prévisible que dans le contexte que nous vivons actuellement, je puisse difficilement éviter de vous parler de la pandémie de la grippe A (H1N1). Au-delà de tous les conseils de prévention que vous avez reçus et continuez de recevoir, j'aimerais vous en entretenir d'une façon plus globale.

Dans le fond, cette pandémie nous est tombée dessus un peu comme une tempête de neige du « siècle » ou le pire verglas qui a couché par terre des pylônes électriques, privant ainsi plusieurs régions du Québec d'électricité. Quand de telles calamités surgissent, il est un peu tard pour penser que l'on aurait dû faire poser les pneus d'hiver plus tôt ou acheter une provision de chandelles.

Dans le contexte du travail que vous accomplissez auprès de la clientèle des différents établissements qui utilisent vos services, il est essentiel que vous fassiez preuve de prévention, d'organisation et de créativité. Personne parmi vous n'est à l'abri d'un malaise subit, d'une mauvaise chute qui peut limiter vos mouvements pendant un certain temps. Habituellement, vous faites preuve d'ingéniosité et de débrouillardise pour continuer à donner des services à vos clients. Je crois qu'il faut que vous envisagiez le risque de pandémie de la même façon que vous avez toujours envisagé les autres risques. Plutôt que de céder à la panique entretenue par les médias, continuez à faire preuve de votre bon jugement, d'appliquer les consignes données par la Santé publique, d'éviter les occasions à risques en vous présentant inutilement aux urgences des hôpitaux et profitez des jours à venir pour mettre en place « dans votre tête », votre propre plan B.

Au moment où vous lirez ces lignes, vous aurez reçu les informations nécessaires pour la **vaccination des clients du Centre de réadaptation La Myriade** et votre propre vaccination. Si vous n'avez pas reçu ces informations, vous êtes priés de communiquer avec votre intervenante ressource.

Merci de votre attention,

Denis Girard, chef du Service d'hébergement non institutionnel.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Rencontres d'information

Vous êtes invités à une rencontre d'information concernant l'application des « Cotations ». Pour plus de détails concernant les inscriptions et les dates, référez-vous à la page centrale.

Suite à la page centrale...



CHRONIQUE NUTRITION

La dysphagie...

Qu'est-ce que la dysphagie?

On parle de dysphagie lorsqu'une personne a des troubles de déglutition. Quand un problème survient dans le cheminement normal des aliments solides ou liquides qui passent de la bouche vers l'estomac, on peut parler de dysphagie. Parfois, ces troubles peuvent être douloureux, inconfortables et même dangereux pour la santé. La dysphagie peut survenir à tout âge et suite à plusieurs problèmes de santé.

Pourquoi faut-il prendre la dysphagie au sérieux?

Ressentir des difficultés en avalant n'a rien d'agréable! Souvent, la personne réduit ses repas et en vient à ne manger que de très petites quantités d'aliments. Elle risque de perdre du poids, de s'affaiblir et de ne plus avoir la force nécessaire pour récupérer. On parle alors de malnutrition.

Dans certains cas, la dysphagie fait en sorte que les aliments se dirigent à la mauvaise place et descendent vers les poumons plutôt que vers l'estomac. Vous comprendrez que cette situation anormale crée un risque pour la vie; les poumons ne doivent pas recevoir de particules d'aliments sous risque de s'infecter!

Suite à la page centrale...

ARTICLE DU MOIS



Chez-moi chez-toi, chacun se sent chez-soi!

Le 22 octobre dernier avait lieu le colloque sur le thème, bien illustré par son titre, *de l'approche milieu de vie*.

Les conférenciers nous ont fait part de leur perception de cette approche à partir d'éléments historiques et actuels présentés par M. Michel Bigaouette, éthiques et sociaux présentés par Mme Annette Favreau, philosophiques et psychologiques présentés par Mme Nicole Provost et M. Michel Gilbert. Le tout repris dans une approche humoristique par M. Luc Villemure, qui a su très bien résumer l'ensemble des présentations de nos conférenciers.

Le niveau des discussions lors des tables rondes nous a permis de constater que le thème de l'approche milieu de vie est également une préoccupation qui fait écho chez la plupart des responsables de ressource.

Encore une fois, je tiens à vous remercier de votre participation, à remercier et à féliciter les membres de mon équipe qui se sont mobilisés pour permettre la réalisation de cette activité et, enfin, je remercie la direction du Centre de réadaptation la Myriade qui a accepté de financer l'événement.

Pour ceux qui le désirent, il vous sera possible de retrouver pour un temps déterminé le contenu des présentations de nos conférenciers sur le site Internet du CR La Myriade.

Denis Girard, chef du Service d'hébergement non institutionnel

CHRONIQUE DE LA PHARMACIE

La trousse de premiers soins idéale

Puisqu'un accident est si vite arrivé, chaque foyer devrait posséder sa propre trousse de premiers soins et savoir s'en servir adéquatement (d'autant plus si des enfants y vivent!). Celle-ci devrait contenir au minimum : des pansements stériles de diverses tailles (triangulaires, en rouleau, etc.) et des attaches appropriées, des bandages élastiques, des gazes stériles, des adhésifs, des ciseaux médicaux (à bouts arrondis), des tampons désinfectants et des gants stériles (chirurgicaux). Idéalement, on y retrouve aussi de l'acétaminophène ou de l'ibuprofène (contre la douleur ou la fièvre), un antihistaminique en cas d'allergie et un onguent antibiotique. On peut aussi y placer une liste des médicaments et des allergies des membres de la famille. Il est important de vérifier régulièrement la trousse pour s'assurer de remplacer les produits manquants ou expirés. Vous avez besoin d'aide dans la conception de votre trousse de premiers soins? Passez voir votre professionnel de la santé!



Richard Munger

450 759-6674

175, Visitation, #100, Complexe professionnel « La Cité »
St-Charles-Borromée (Québec) J6E 4N4

CHRONIQUE PARTENAIRES



Bonjour à toutes et à tous.

Depuis quelques années, le **RESSAQ-CSD** a travaillé pour négocier et obtenir des conditions de travail justes et équitables pour l'ensemble des ressources non institutionnelles. Avec l'arrivée de la loi 49, un vent nouveau souffle sur les responsables de ressource. Il est question de nouvelles conditions de travail et des droits des travailleurs.

En ce sens, j'aimerais vous parler de l'importance de travailler et d'entretenir une collaboration et un partenariat avec notre établissement.

Grâce aux préoccupations du SHNI (Service d'hébergement non institutionnel), des programmes de formations et des journées thématiques, comme le colloque RNI 2009 *Chez moi, chez « toit », chacun se sent chez soi*, sont mis sur pied dans le but de créer des échanges entre nous et nous informer sur différents sujets. Au nom de l'exécutif régional, je vous invite donc à continuer de participer à ces journées toutes spéciales, car c'est en se rassemblant et en discutant entre nous que nous établirons des liens de partenariat avec l'établissement dans un climat de confiance et d'équité.

Suite à la page centrale...

CHRONIQUE OFFRE DE SERVICE

RÉPIT-GARDIENNAGE

La Maison Clémentine... Partenaire pour votre repos!

À la suite de quelques témoignages de ressources manifestant les besoins et les difficultés d'obtenir des périodes de repos, La Maison Clémentine vous propose, pour un certain temps, une offre intéressante afin d'obtenir un peu de répit!

La ressource offre un **rabais de 25 %** sur l'utilisation de ses services en semaine et réservera quelques places aux ressources (RTF-RI) ayant des besoins en halte-garderie et répit.

Notre objectif est de vous permettre de conserver une qualité de vie et pouvoir demeurer longtemps au service des gens dans le besoin.

Pour connaître les services, les procédures de réservation et les tarifs, vous pouvez communiquer avec Mme Maryse Desjarlais, coordonnatrice au : 450 755-2591 et visitez notre site Internet au www.maisonclémentine.org.



Ces annonces vous sont faites à titre gracieux et n'engage en rien la responsabilité du CR La Myriade.

Suite à la page centrale...

CHRONIQUES DIVERSES

Quiz!

Pleins feux... sur la prévention des incendies

Question 1 : Au Québec, plus de 80 personnes par année périssent dans un incendie. Ce qui augmente les chances de survie d'une personne est :

- a) L'installation d'un avertisseur de fumée
- b) Son état physique au moment de l'incendie
- c) Son attitude face à l'incendie
- d) Toutes ces réponses

Question 2 : Lors d'un incendie, la première chose à faire est de :

- a) Combattre l'incendie
- b) Sortir rapidement de la maison ou du bâtiment
- c) Appeler le service de sécurité incendie de notre municipalité
- d) Tenter de sauver une ou plusieurs personnes

Réponses :

Question 1 : Toutes les réponses sont bonnes, car la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel, l'état physique de l'éventuelle victime et sa réaction devant la situation sont beaucoup plus déterminants. Les personnes éveillées, sans handicap et non intoxiquées par l'alcool, la drogue ou les médicaments ont davantage de chances de survivre à un incendie.

Question 2 : La première chose à faire est de sortir rapidement de la maison ou du bâtiment, puis de composer le numéro d'urgence de votre municipalité. Au Québec, une personne sur cinq est décédée en tentant de combattre l'incendie, alors qu'une personne sur dix a perdu la vie en tentant de sauver d'autres personnes. **D'où l'importance d'un plan d'évacuation et d'un lieu de rassemblement à l'extérieur de la maison.**

... Chronique Partenaires suite

Merci de vous être déplacés en si grand nombre en ce colloque 2009, ce fut une journée très enrichissante et vivifiante.

Merci également au Service d'hébergement non institutionnel et au comité organisateur de nous avoir permis de vivre cette belle journée.

Votre exécutif régional.

POUR UN RÉEL CHANGEMENT, ADHÉREZ au RESSAQ-CSD : 418 222-0201

Marco Fortin, Président, 514 208-1443

Luc Desjardins, Trésorier, 450 582-8338

Lyse Caron, Secrétaire, 450 760-3559

Daniel Villeneuve, Directeur provincial

... Chronique répit-dépannage suite

Madame Louise Bertrand offre des services de gardiennage. Elle possède une partie du cours d'infirmière auxiliaire (est consciente des risques reliés à la manipulation des personnes). Expérience en soins à domicile avec les personnes âgées et handicapées physiquement. Ses disponibilités sont de : 7 jours sur 7 (jour/soir/nuit). Elle couvre la MRC D'Autray-Joliette (principalement) puis le tout Lanaudière selon le nombre d'heures offertes. Elle peut s'occuper des clientèles DI, TED, SM et DP de tous âges, mais sans TGC. Vous pouvez la joindre au : 450 836-0933 ou au 514 554-6917 cell.

Madame Aline Quessy offre des services de gardiennage. Elle travaille déjà dans une ressource une fin de semaine sur deux à Montréal. Elle souhaite faire ce travail dans la région de Lanaudière. Elle est habituée d'appliquer des plans d'intervention. Elle est disponible le jour principalement, mais est prête à travailler en soirée si elle continue pour la nuit par la suite (ne veut pas voyager le soir). Elle peut s'occuper de la clientèle en déficience intellectuelle avec trouble de comportement. Elle couvre autour de Chertsey (Rawdon, Ste-Julienne...) et jusqu'à Joliette, si les heures valent le déplacement. Vous pouvez la joindre au : 450 882-4780.

... *La dysphagie suite*

Que peut-on faire lors de dysphagie?

Une fois le médecin averti, des intervenants compétents devront évaluer la situation pour déterminer à quel endroit se situe le problème (au niveau de la bouche, du pharynx ou de l'œsophage, par exemple). Ensuite, des mesures seront prises pour aider la personne dysphagique à mieux s'alimenter, tout en réduisant la douleur ou les risques. Des techniques de positionnement adéquates sont tout d'abord expliquées.

Ensuite, la consistance des aliments servis peut faire une grosse différence. Ainsi, une personne qui ne peut avaler correctement les liquides se verra offrir des liquides plus épais. Plusieurs trucs sont fournis afin d'épaissir les aliments; il est possible d'utiliser des poudres épaississantes ou d'autres aliments telles les compotes, par exemple. Bref, avec un bon travail d'équipe, il est possible d'aider une personne qui éprouve des difficultés de déglutition.

Sophie Venne, Diététiste

À partir du texte original de Geneviève Delisle Dt.P. groupe Harmonie Santé



... *Rencontres d'information*

À la suite des nouvelles modalités d'application concernant les « COTATIONS », nous vous invitons à venir participer à une rencontre d'information portant sur les instruments d'évaluation pour la clientèle hébergée en ressource intermédiaire et en ressource de type familiale.

Vous devez vous inscrire à la rencontre qui vous convient dans la boîte vocale suivante;

450 755-1003 poste 501

Ne tardez pas à vous inscrire, car les places sont limitées.

À l'inscription, nous vous demandons de spécifier :

- ↳ Votre nom
- ↳ La date et l'heure qui vous conviennent
- ↳ Si vous êtes une RI ou une RTF

Les rencontres auront lieu les :

Ressource intermédiaire

Mardi, 5 janvier 2010 à 13 h
625, rue Leclerc, Repentigny
Salle La Mélodieuse, L'Étonnante

Mercredi, 6 janvier 2010 à 19 h
1180, boul. Manseau Joliette
Salle La Réservée, L'Écoute

Ressource de type familial

Mardi, 5 janvier 2010 à 19 h
625, rue Leclerc, Repentigny
Salle La Mélodieuse, L'Étonnante

Mercredi, 6 janvier 2010 à 13 h
1180, boul. Manseau, Joliette
Salle La Réservée, L'Écoute

Au plaisir de vous rencontrer,

Julie Duval, intervenante sociale, Service d'hébergement non institutionnel
Gina Blain, intervenante sociale, Service d'hébergement non institutionnel



MESSAGE IMPORTANT CONCERNANT LA VACCINATION DE LA CLIENTÈLE

Dernièrement, le CR La Myriade vous faisait parvenir de l'information sur tout le processus à suivre pour faire vacciner sa clientèle.

Ce qui est important de retenir est d'abord de vous assurer que le formulaire de consentement du client qui désire se faire vacciner vous a été remis par son intervenant suivi, car vous devrez présenter ce formulaire ainsi que la carte d'assurance maladie du client au moment de sa vaccination.

La date du **20 novembre** est la date limite à laquelle l'intervenant **suivi de la clientèle du CR La Myriade** doit vous remettre le formulaire complété et signé par le client ou son représentant légal s'il s'agit d'un enfant ou du curateur privé pour un adulte.

En tant que responsables de ressource, vous faites partie des personnes prioritaires pour la vaccination. Pas vos clients. Pour ceux-ci, vous devez suivre les indications données par l'Agence en fonction des priorités et accompagner vos clients en fonction de ces priorités.

Merci de votre attention.

Denis Girard
Chef du Service d'hébergement non institutionnel
2009.11.10